

L'ABC des bonnes pratiques pour se protéger des Cyberattaques | Denis JACOPINI



L'ABC des bonnes
pratiques pour se
protéger des
Cyberattaques

Pour se prémunir des cyberattaques, la meilleure solution consiste à mettre en place quelques bonnes pratiques de base.

Encourager une gestion rigoureuse des mots de passe

Mettez en place des outils qui forcent les utilisateurs à choisir des mots de passe forts. Ceux-ci comprennent au moins huit caractères, des majuscules et des minuscules, des chiffres et des symboles du clavier (!, @, \$, etc.), mais aucun mot entier. Ils doivent aussi être changés régulièrement, même si ça cause de la grogne.

Sensibiliser les employés

Souvent considérés comme la porte d'entrée des cybercriminels, les employés doivent être formés, par exemple au moyen de modules d'apprentissage vidéo, sur les risques d'attaques possibles et les différentes formes qu'elles peuvent prendre.

Effectuer régulièrement des tests

Une façon de vérifier si les campagnes de sensibilisation auprès des employés fonctionnent consiste à les tester en simulant, par exemple, l'envoi d'un courriel frauduleux. N'oubliez pas de l'envoyer aussi – et même surtout – à ceux qui occupent des postes stratégiques.

Limiter l'accès à l'information confidentielle

Ne donnez accès aux renseignements confidentiels qu'à ceux qui en ont réellement besoin dans l'entreprise.

Contrôler les processus de sécurité

Rien ne sert d'avoir des systèmes informatiques à la fine pointe si on ne les teste pas régulièrement. Il vaut mieux impartir la tâche à des experts si on ne possède pas les ressources nécessaires à l'interne. Les fournisseurs de solutions infonuagiques disposent d'une infrastructure de sécurité informatique qui peut bien souvent dépasser celle des entreprises.

Installer les mises à jour logicielles rapidement

Beaucoup d'attaques exploitent des vulnérabilités connues depuis plusieurs mois par les fournisseurs d'antivirus, qui d'ailleurs offrent déjà des correctifs pour les contrer. Prévoyez l'installation des mises à jour dans un délai optimal de 48 heures, ou d'au plus une semaine.

Nous organisons régulièrement des **actions de sensibilisation ou de formation** au risque informatique, à l'hygiène informatique, à la cybercriminalité et à la mise en conformité auprès de la CNIL. Nos actions peuvent aussi être personnalisées et organisées dans votre établissement.

Besoin d'informations complémentaires ?

[Contactez-nous](#)

Denis JACOPINI

Tel : 06 19 71 79 12

formateur n°93 84 03041 84

Expert Informatique assermenté et formateur spécialisé en sécurité Informatique, en **cybercriminalité** et en **déclarations à la CNIL**, Denis JACOPINI et Le Net Expert sont en mesure de prendre en charge, en tant qu'intervenant de confiance, la sensibilisation ou la **formation de vos salariés** afin de leur enseigner les bonnes pratiques pour assurer une meilleure sécurité des systèmes informatiques et améliorer la protection juridique du chef d'entreprise.

[Contactez-nous](#)

[Cet article vous plait ? Partagez !](#)

[Un avis ? Laissez-nous un commentaire !](#)

Source : <https://www.lesaffaires.com/classements/les-500/cyberattaques-l-abc-des-bonnes-pratiques/579150>